

# L'épargne pas épargnée

**A** INSI, le taux du Livret A de la Caisse d'épargne va atteindre 3 %. Au lieu de 3,3 % si le gouvernement avait strictement appliqué la règle de calcul prévue par la législation. Pour justifier la disparition du 0,3 %, Bruno Le Maire a fait valoir, sans rire, qu'un tel taux nuirait au financement du logement social, qui dépend du taux dudit Livret.

Avec un taux de 3 % pour une inflation de 5,9 %, l'épargnant qui, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, aura viré 1 000 euros sur son Livret A aura perdu 29 euros le 30 décembre 2023. Cela n'a pas toujours été le cas : entre 1985 et 2017, le taux annuel du Livret A avait dépassé celui de l'inflation.

En revanche, en 1980, l'inflation atteignait 13,8 %, pour

un taux du Livret fixé à 8,5 %. Il est vrai qu'à l'époque régnait sur les finances de la France Raymond Barre, l'économiste le plus brillant de sa génération.

Article du Canard Enchaîné  
du 18/01/2023

Un livret A pas si  
intéressant que ça...

Consultez-nous pour  
plus de renseignements